

Paris, le 17 octobre 2017

COMMUNIQUÉ

Mission Spinetta : Villes de France s'alarme d'un système ferroviaire à deux vitesses

En pleine Assises de la « mobilité », Villes de France apprend avec stupéfaction que le réseau des gares TGV va être profondément remanié (une mission spécialement dédiée au modèle ferroviaire, confiée hier à Jean-Cyril Spinetta est dans le même temps lancée).

Après la régionalisation de certains trains d'équilibre du territoire (TET) en 2016 et 2017 - qui s'est globalement traduite par le désengagement de l'État sur le réseau des lignes nationales secondaires - Villes de France déplore que SNCF Mobilités, comme l'État qui reste autorité organisatrice des transports ferroviaires au niveau national, opte pour un système ferroviaire à deux vitesses, conçu sur un mode « origine-destination » de « métropoles à métropoles », au mépris du reste du territoire.

Face à des scénarios qui envisagent - à très court terme - une érosion irrémédiable du service, voire un sacrifice délibéré de l'activité ferroviaire, les élus des Villes de France demandent plus de cohérence d'ensemble, et réclament depuis plusieurs années que soit mis en œuvre un schéma national de desserte ferroviaire.

Les conséquences prévisibles d'une suppression pure et simple de l'offre ferroviaire sont connues : atteintes profondes à l'aménagement équilibré du territoire et à la mobilité ; et surtout perte de compétitivité et diminution de l'attractivité économique du bassin de vie. Au nom de tous les maires concernés, Caroline Cayeux, présidente de Villes de France, vient de demander à être reçue rapidement par Elisabeth Borne, ministre chargée des transports.

Contact médias : Echos de villes : Sophie Prévost – tél. : 01 42 21 12 18

Villes de France

Présidée par Caroline Cayeux, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes et agglomérations de taille infra-métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...

Contacts

Nicole Gibourdel, Déléguée générale
Armand Pinoteau, Conseiller
armand.pinoteau@villesdefrance.fr
Villes de France
94 rue de Sèvres
75007 Paris – France
Tél. : +33 1 45 44 99 61
www.villesdefrance.fr